

Service de mutualisation des rémunérations du Rhône

ACTE TYPE DETERMINATION PLAFOND D'EMPLOIS ET TAUX RETENUS

TYPE DE VACATIONS

cocher svp

<input type="checkbox"/>	UFA
<input type="checkbox"/>	PARTENARIAT NORVEGE
<input type="checkbox"/>	PLATEFORME TECHNO
<input type="checkbox"/>	MODELES VIVANTS
<input type="checkbox"/>	ECOLE OUVERTE
<input type="checkbox"/>	OUVRIR L'ECOLE AUX PARENTS
<input checked="" type="checkbox"/>	AUTRES

	Plafond d'emplois	Nombre de vacations prévues	Taux horaires	Libellé vacations (si multiples)
Titulaires enseignants				
Titulaires enseignants				
Titulaires enseignants				
Titulaires enseignants				
Non titulaires enseignants		120	19,19	
Non titulaires enseignants				
Non titulaires enseignants				
Non titulaires enseignants				
Titulaires administratifs ou TOS				
Titulaires administratifs ou TOS				
Non titulaires administratifs ou TOS				
Non titulaires administratifs ou TOS				

Pour info au 30/06/2020 les taux réglementaires sont les suivants :

Ecole ouverte et Ouvrir l'école aux parents : 28,12 bruts / vacation

UFA : titulaires niveau 3; 54,93 euros bruts / vacation

UFA : titulaires niveau 4; 44,22 euros bruts / vacation

Administratifs et TOS titulaires : cat A 19,19 , cat B: 13,8, cat c 10,66 bruts /vac limites à 150 vacations / personnes

Autres vacations non titulaires enseignants et non enseignants : à valider en conseil d'administration

Conseil d'administration du : 25/06/2020

Acte (s) n°